

Canada

**CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

STATEMENT BY

**NELL STEWART
REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE UNITED NATIONS**

**ON BEHALF OF CANADA, AUSTRALIA AND NEW ZEALAND (CANZ)
TO THE THIRD COMMITTEE OF THE 63RD GENERAL ASSEMBLY**

ON ITEM 59: ADVANCEMENT OF WOMEN

NEW YORK, 13 OCTOBER 2008

DÉCLARATION DE

**NELL STEWART
REPRÉSENTANTE DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

**AU NOM DU CANADA, DE L'AUSTRALIE ET
DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (CANZ)
AU TROISIÈME COMITÉ DE
LA 63IÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

SUR LE POINT 59 À L'ORDRE DU JOUR: PROMOTION DE LA FEMME

NEW YORK, LE 13 OCTOBRE 2008

CANZ Statement Item 59 - Advancement of Women

I have the honour of making this statement on behalf of Australia, New Zealand and Canada.

Canada, Australia and New Zealand reaffirm our strong commitment to the Beijing Declaration and Platform for Action, the outcome of Beijing Plus Five, the Cairo Programme of Action, and the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women. Collectively, these remain the international framework for advancing women's rights and equality.

Mr. Chairperson, in this the year of the 60th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights, widespread violations of women's rights persist. During this session of the Third Committee, we will once again debate resolutions on such grave and pervasive violations as the trafficking of women and girls, and the myriad forms of violence that continue to be perpetrated with impunity against women of all ages. We will debate also the positive agenda and the multitude of promising approaches that enable women's full contribution to social, political and economic life. A great deal of work is still required—in all of our countries and in all communities—to ensure that the Beijing Declaration and Platform for Action and other relevant instruments are translated into sustained progress for women and girls.

The UN has an important role to play in accelerating global progress toward achieving gender equality, and a clear mandate to do so. However, it has yet to fulfill its promise. We commend UNIFEM, the Office of the Special Adviser to the Secretary-General on Gender Issues and Advancement of Women, the Division for the Advancement of Women and other parts of the UN system, which, despite the challenges of fragmentation and limited resources, have accomplished a great deal on behalf of women's empowerment.

Mr. Chairperson, we now have before us an important opportunity for the UN to take up the call to end persistent inequality with the robust and meaningful response that the challenge merits. In the context of system-wide coherence, we have a chance to shape a renewed United Nations that is properly equipped to support Member States in realizing our women's rights and equality commitments.

Canada, Australia and New Zealand believe that the new UN gender equality architecture must, first and foremost, enhance performance at country level to better support national ownership and leadership. It should strengthen policy coherence in the UN system and ensure adequate authority in the organization's leadership to strengthen integration and uptake of gender issues.

We welcome the work of Deputy Secretary-General Migiro, and are encouraged by the commitment shown by Member States to move toward a strengthened and coherent UN gender equality architecture. We are convinced that the time has come for the UN to fulfill its promise to women and girls.

Thank you, Mr. Chairperson.

Déclaration du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sur le point 59 à l'ordre du jour : Promotion de la femme

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande réaffirment leur ferme attachement à la Déclaration et à la Plate-forme d'action de Beijing, aux conclusions de « Beijing plus cinq », au Programme d'action du Caire et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Prises collectivement, ces mesures continuent de servir de cadre international à la promotion des droits et de l'égalité des femmes.

Monsieur le Président, à l'heure où nous célébrons le 60^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, force est de constater la persistance de violations généralisées des droits des femmes. Au cours de cette session de la Troisième Commission, le débat portera, une fois de plus, sur des résolutions relatives à des violations graves et répandues, telles que la traite des femmes et des petites filles. À cela s'ajoutent les innombrables visages de la violence perpétrée en toute impunité contre des femmes de tous âges. Il sera aussi question de réalisations constructives et de la multitude de mesures prometteuses grâce auxquelles les femmes peuvent contribuer pleinement à la vie sociale, politique et économique. Toutefois, il reste encore énormément à faire, dans tous les pays et dans toutes les collectivités, pour que la Déclaration et la Plate-forme d'action de Beijing, comme les autres instruments pertinents, se traduisent par des avancées durables, au bénéfice des femmes et des petites filles.

Or, les Nations Unies ont un rôle important à jouer dans l'accélération des efforts internationaux visant à concrétiser l'égalité entre les sexes. Cela s'inscrit également clairement dans la poursuite de leur mandat. Qu'à cela ne tienne, les Nations Unies ne sont pas encore parvenues à tenir cette promesse. Nous félicitons cependant l'UNIFEM, le Bureau du conseiller spécial du Secrétaire général pour l'égalité entre les sexes et la promotion de la femme, la Division de la promotion de la femme et d'autres organes du système des Nations Unies qui, malgré, la fragmentation des efforts et des ressources limitées, font beaucoup pour l'émancipation des femmes.

Monsieur le Président, les Nations Unies ont maintenant une excellente occasion de mettre fin aux inégalités persistantes par une action énergique et constructive, proportionnelle à l'ampleur de la tâche. Dans le cadre des efforts visant à renforcer la cohérence à l'échelle du système, nous avons l'occasion de remodeler les Nations Unies, de façon à ce que celles-ci puissent mieux aider les États membres à s'acquitter de leurs engagements au regard des droits et de l'égalité des femmes.

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande estiment en outre que la nouvelle architecture onusienne pour l'égalité entre les sexes doit, d'abord et avant tout, se traduire par une amélioration des résultats au niveau des pays, qui favorise

l'émancipation et le rôle d'impulsion des femmes à l'échelle nationale. Cette architecture doit également renforcer la cohérence stratégique au sein même du système des Nations Unies, y compris faire en sorte que les responsables de l'Organisation aient les pouvoirs nécessaires pour renforcer l'intégration et la prise en compte des sexospécificités.

Nous saluons enfin le travail de la Vice-Secrétaire générale Migiro, et nous nous réjouissons de la détermination avec laquelle les États membres s'attachent à renforcer l'architecture de l'égalité entre les sexes aux Nations Unies, y compris à en accroître la cohérence. Nous sommes convaincus qu'il est maintenant temps, pour les Nations Unies, de tenir leur promesse à l'endroit des femmes et des petites filles.

Merci, Monsieur le Président.